

ASPERELLO® BIOCONTROL

Fongicide de biocontrôle

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement UE n° 2018/848.



Pour le traitement des trachéomycoses en cultures ornementales (sous abri), des pythiacées en cultures de Solanacées, Cucurbitacées (sous abri) et pour la réduction de *Sclerotinia* spp. sur laitue (en plein champs).

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Type de formulation: Poudre mouillable (WP)

Substance active: *Trichoderma asperellum*, souche T34 (12 % p/p (10¹² ufc/kg))

Température de stockage: + 4°C

Numéro de lot/date de fabrication: voir emballage

Lire les instructions ci-jointes avant emploi.

ASPERELLO® BIOCONTROL (N° AMM 2160492)

ASPERELLO® BIOCONTROL est un produit sans classement conformément au Règlement CE n°1272/2008

CONSEILS DE PRUDENCE

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les poussières/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte agréé pour les déchets dangereux/ spéciaux

MENTIONS OBLIGATOIRES

- EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Contient du *Trichoderma asperellum*. Peut produire une réaction de sensibilisation.
- Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des cultures hors sol directement dans les eaux de surface.
- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sous abri ouvert au moment du traitement par pulvérisation.
- Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Éviter toute exposition inutile.

Délai de rentrée en application de l'arrêté du 4 mai 2017: 6 heures en plein champ / 8 heures sous abri.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'URGENCE: Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche. Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un spécialiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec précaution à l'eau pendant 15-20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

GENERAL: Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

NOTE POUR LES MEDECINS: Prise en charge: Traitement symptomatique.

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.biobestgroup.com

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Distribué par:

Biobest France S.A.R.L.

294 rue Roussanne 84100 Orange, France
Tél. 04 32 81 03 96 - Fax. 04 32 81 03 98

biobest
SUSTAINABLE CROP MANAGEMENT

Version de l'étiquette: 4.0

Pour plus d'informations:



FRA - 300352



Détenteur de l'AMM:

Biocontrol Technologies S.L

Avgda. Madrid, 215-217, entresòl dreta A,
08014 Barcelona, Espagne,
Tel: +34-93-4091848 / +34-93-4091849,
www.biocontroltech.com



Brevets: Espagnol: 2 188 385 B1 ; Européen: 1 400 586 B1 ; Etats-Unis: 7 553 657 B2

ASPERELLO®: marque enregistrée de Biobest Group N.V.

Biocontrol Technologies®: marque enregistrée de Biocontrol Technologies, S.L.

**Contenu
500g**

PROTECTION DE L'OPÉRATEUR ET DU TRAVAILLEUR

L'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protections collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protections individuelles.

Le port de combinaison de travail dédiée ou d'équipement de protection individuelle (EPI) doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex : lavage des mains, douche en fin de traitement) et à un comportement rigoureux (ex : procédure d'habillage /déshabillage).

Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.

POUR L'OPÉRATEUR porter

Dans le cadre d'un mélange avec le substrat de culture par incorporation, par pulvérisation ou par irrigation ou d'une application effectuée par trempage (cultures ornementales), porter pendant l'application :

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A);
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus le vêtement précité;

- Demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN143) de classe P3;
- Lunettes ou écran facial certifié norme EN 166 (CE, sigle 3).

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation :

- Gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A);
- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1;
- EPI partiel (blouse ou tablier à manches longues) de catégorie III et de type PB (3B) à porter par-dessus la combinaison précitée;
- Demi-masque filtrant anti-aérosols certifié (EN 149) de classe FFP3 ou demi-masque certifié (EN 140) équipé d'un filtre anti-aérosols certifié (EN143) de classe P3;

POUR LE TRAVAILLEUR porter

- EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065/A1 et en cas de contact avec le substrat traité ou la culture traitée, des gants en nitrile certifiés NF EN ISO 374-1/A1 et NF EN 16523-1+A1 (type A).

Les équipements de protection individuelle ci-dessus sont applicables à tous les usages du produit.

INSTRUCTIONS D'EMPLOI

Tableau des usages autorisés SOUS ABRI

Cultures SOUS ABRI	Maladies cibles	Type d'application	Dose d'application	Stade d'application BBCH	Nb max. d'applications/an (intervalle)	Nb max. d'applications par culture (1)	DAR* (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Tomate Tomate, Aubergine Poivron Poivron, Piment (sous abri)	Champignons (Pythiacées) efficacité montrée sur <i>Pythium aphanidermatum</i> sur substrat à base de tourbe	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	-	1		3	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots,...)	0,5 g/m ²	-	1	8	3	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Irrigation loc.	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	6 (60-90 jours)	3	Irrigation après la plantation. Un traitement de suivi est recommandé tous les 2-3 mois ou en conditions de stress	
Cucurbitacées à peau comestible: Concombres, cornichons, et courgettes Cucurbitacées à peau non comestible : Melon, pastèque, potiron et courges (sous abri)	Champignons (Pythiacées) efficacité montrée sur <i>Pythium aphanidermatum</i>	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1		BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots,...)	0,5 g/m ²	00-19	1	8	BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol: Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	6 (min. 30 jours)	1	Irrigation après la plantation. Un traitement de suivi est recommandé tous les mois ou en conditions de stress	
Cultures Ornementales : Arbres et Arbustes, Rosier, Cultures florales et plantes vertes, Bulbes ornementaux (sous abri)	Trachéomycoses efficacité montrée sur <i>Fusarium oxysporum f.sp. dianthi</i> , sur oeillet	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	-	1			Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots,...)	0,5 g/m ²	-	1	9	Non applicable	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sem. Plants : Trempage des plants	Trempage court 1 g/l eau Trempage long 0,01 g/l eau	12-19	1		Trempage court ou Trempage long (pendant plusieurs heures à une nuit)	
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	6 (60-90 jours)		Irrigation après la plantation. Un traitement de suivi est recommandé tous les 2-3 mois ou en conditions de stress	

(1) Nombre maximal d'applications par culture pour l'ensemble des usages et modes d'application.

- 8 applications maximum par culture sur Solanacées (tomate, aubergine, poivron, piment) et Cucurbitacées sous abri;
- 9 applications maximum par culture sur cultures ornementales sous abri.

*DAR : Délai avant récolte

Pour les usages SOUS ABRI suivants dont l'autorisation a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.

Cultures SOUS ABRI	Maladies cibles	Type d'application	Dose d'application	Stade d'application BBCH	Nb max. d'applications/an (intervalle)	Nb max. d'applications par culture (1)	DAR* (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Céleri-branche, fenouil, rhubarbe (sous abri)	Champignons Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	4	BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots,...)	0,5 g/m ²	00-19	1		BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-49	1		1	Irrigation en 1 dose après la plantation
			ou 0,005 g/l (ou 5 g/m ³) de substrat		2 (min. 7 jours)			
Choux feuillus : Choux verts non pommés, Choux chinois et autres et Choux-raves (2) (sous abri)	Champignons Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	4	BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots,...)	0,5 g/m ²	00-19	1		BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-49	1		1	Irrigation en 1 dose après la plantation
			ou 0,005 g/l (ou 5 g/m ³) de substrat		2 (min. 7 jours)			
Cultures fruitières : Uniquement sur Petits fruits Cassissier, Myrtilier, Groseillier(s), Sureau noir, Airelle, Eglantier, Azerolier, Framboisier, Mûrier, Mûrier des haies (sous abri)	Champignons autres que pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	4	BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots,...)	0,5 g/m ²	00-19	1		BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	1		1	Irrigation en 1 dose après la plantation
			ou 0,005 g/l (ou 5 g/m ³) de substrat		2 (min. 7 jours)			
Cultures ornementales Arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes, bulbes ornementaux (sous abri)	Champignons Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	9	Non applicable	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-19	1			Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sem. Plants : Trempage des plants	Trempage court 1 g/l eau	12-19	1			Trempage court
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	6 (min. 60 jours)			Irrigation après la plantation. Un traitement de suivi est recommandé tous les 2-3 mois ou en conditions de stress

Cultures SOUS ABRI	Maladies cibles	Type d'application	Dose d'application	Stade d'application BBCH	Nb max. d'applications/an (intervalle)	Nb max d'applications par culture (1)	DAR* (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Fines herbes (4) (sous abri)	Champignons Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	4	BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots)	0,5 g/m ²	00-19	1		BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	1		1	Irrigation en 1 dose après la plantation
			ou 0,005 g/l (ou 5 g/m ³) de substrat		2 (min. 7 jours)			
Porte graine – PPAMC, Florales et Potagères : Toute plante destinée à la production de semences de PPAMC, de cultures florales ou de cultures potagères (sous abri)	Champignons Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	4	BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots)	0,5 g/m ²	00-19	1		BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	1		1	Irrigation en 1 dose après la plantation
			ou 0,005 g/l (ou 5 g/m ³) de substrat		2 (min. 7 jours)			
PPAMC Plantes à parfum, aromatique, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), Epices, Fines herbes, plantes à infusions, Pavot et autres graines oléagineuses (sous abri)	Maladies fongiques	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	4	BBCH 00	Avant le semis, l'enracinement ou la plantation
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat (plateaux de semis, multipots)	0,5 g/m ²	00-19	1		BBCH 19	Avant ou immédiatement après le semis ou l'enracinement Dose calculée en assumant une profondeur de 5 cm Zone Non Traitée aquatique : 5 mètres
		Trt Sol : Irrigation	0,01 g/l (ou 10 g/m ³) de substrat	10-79	1		1	Irrigation en 1 dose après la plantation
			ou 0,005 g/l (ou 5 g/m ³) de substrat		2 (min. 7 jours)			

(1) Nombre maximal d'applications par culture pour l'ensemble des usages et modes d'application.

(2) Choux verts type non pommés : chou palmier / chou kale lacinato/ chou kale noir, chou de Jersey, chou à grosses côtes, chou cavaliers, chou fourragers, chou verts frisés, chou frisés sibériens, chou moëlliers, feuilles de chou-rave et feuilles de radis ; Choux de Chine : chou marin/ crambe maritime, fanes et collets de navet, komatsuna/ moutarde-épinard, mizuna, moutarde de l'Inde/ moutarde de Chine à feuilles de chou, pakchoï, pakchoï en rosette/ tatsōi/ taï goo choi ; Choux raves.

(4) Fines herbes : basilic, basilic citron/ basilic d'Amérique, basilic fin vert compact, basilic sacré, coriandre vietnamienne, courgette (fleurs comestibles), feuilles de mélisse, fleurs comestibles (fleur de souci et autres), grandes capucines (feuilles et fleurs comestibles), menthe poivrée, menthes (menthe verte et autres espèces et hybrides du genre Mentha, non désignés par ailleurs), petit calament, céleri (feuilles), angélique (feuilles et tiges), cerfeuil musqué, feuilles d'aneth, feuilles de carvi, feuilles de coriandre, feuilles de fenouil, feuilles de culantro/ coriandre chinoise/ herbe puante, feuilles de fenugrec, feuilles de livèche, oseille/ patiences, petite pimprenelle/ alchémille, pimprenelle, pimprenelle/grand boucage, rue officinale/ rue des jardins, cerfeuil, ciboulettes, aulx sauvages/ ail des ours, ciboulette chinoise/ ail chinois, estragon, estragon de Russie, herbe citron/ barbon nard, herbe sucrée des Aztèques/ verveine douce, hysope, origan marjolaine, ortie et autres espèces du genre Urtica non désignées par ailleurs, stévia, laurier (feuilles), feuilles de combaya, feuilles de murraya, feuilles de Piper sarmentosum, persil, feuilles de persil à grosses racines, romarin, santoline à feuilles de romarin, santoline verte, sauge, autres espèces et hybrides du genre Salvia non désignées par ailleurs, feuilles de bourrache, immortelle d'Italie, sauge leucantha, sauge trilobée, thym, marjolaine, origan, origan crétois/ marjolaine turque, sarriette citronnée, sarriette des jardins, sarriette des montagnes, serpolet/ thym sauvage, thym citron.

*DAR : Délai avant récolte

Tableau des usages autorisés EN PLEIN CHAMP

Cultures EN PLEIN CHAMP	Maladies cibles	Type d'application	Dose d'application	Stade d'application BBCH	Nb max. d'applications/an (intervalle)	Nb max d'applications par culture (1)	DAR* (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Laitues : Laitue, Chicorée - scarole et - frisée, Mâche, Roquette et autres Salades (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées Efficacité montrée sur <i>Sclerotinia</i> sp.	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	4	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-14	4		BBCH 14	Avant ou après le semis, ou au moins une semaine avant la plantation.
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-49	8 (min. 7 jours)	3	A la plantation, avec un traitement de suivi minimum 7 jours plus tard	

(1) Nombre maximal d'applications par culture pour l'ensemble des usages et modes d'application.
- 3 applications maximum par culture sur laitues. Limitation à 4 cycles culturaux par an et par parcelle.

*DAR : Délai avant récolte

Pour les usages EN PLEIN CHAMP suivants dont l'autorisation a été accordée dans le cadre de l'article 51 du règlement (CE) n°1107/2009, l'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques éventuels de phytotoxicité ou de manque d'efficacité. Avant tout emploi du produit, il est recommandé à l'utilisateur de s'assurer de son efficacité ou de l'absence de risques éventuels de phytotoxicité sur la culture.								
Cultures EN PLEIN CHAMP	Maladies cibles	Type d'application (3)	Dose (préparation) par application	Stade d'application BBCH	Nb max d'applications/an et intervalle	Nb max d'applications par culture (1)	DAR* en (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Betterave potagère (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-49	2 (min. 7 jours)	3		
Chauvre (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)	3		
Chicorées - Toutes racines de Chicorées - production de racines (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-49	2 (min. 7 jours)	3		
Choux feuillus : Choux verts non pommés, Choux chinois et autres et Choux-raves (2) (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-49	2 (min. 7 jours)	3	Irrigation après la plantation	

Cultures EN PLEIN CHAMP	Maladies cibles	Type d'application (3)	Dose (préparation) par application	Stade d'application BBCH	Nb max d'applications/an et intervalle	Nb max d'applications par culture (1)	DAR* en (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Cucurbitacées à peau non comestibles Melon, pastèque, potiron et autres cucurbitacées à peau non comestible (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	Irrigation après la plantation
Cultures ornementales Arbres et arbustes, rosier, cultures florales et plantes vertes, bulbes ornementaux (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	Non applicable	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-19	1		Non applicable	Avant ou après le semis ou l'enracinement
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		Non applicable	
Epices Plantes à épices (racines et rhizomes, écorces, boutons, fruits et baies, graines, stigmates) (3) (plein champ)	Maladies fongiques	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	
Fines herbes (4) (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	
Framboisier Framboisier, Mûres, Mûriers des haies (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis ou l'enracinement
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	Après la plantation
Gazons de graminées Production de gazons de plage et création et entretien des gazons sportifs et d'agrément (JEVI) (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		Non applicable	

Cultures EN PLEIN CHAMP	Maladies cibles	Type d'application (3)	Dose (préparation) par application	Stade d'application BBCH	Nb max d'applications/an et intervalle	Nb max d'applications par culture (1)	DAR* en (jours ou stade BBCH max)	Remarques
Haricots (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	
Infusions (séchées) : Plantes ou parties de plantes à infusion séchées (fleurs, feuilles, racines) ainsi que les PPAM non alimentaires (plein champ)	Maladies fongiques	Trt Sol : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sol : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	
Oignon Oignon, ail, échalote (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-49	2 (min. 7 jours)		3	
Porte graine – PPAMC, Florales et Potagères : Toute plante destinée à la production de semences de PPAMC, de cultures florales ou de cultures potagères (plein champ)	Champignons autres que Pythiacées	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	
Porte graine : Toute culture destinée uniquement à un usage de production de semences pour la reproduction (graines, bulbes, bulbilles, caïeux, tubercules, racines, griffes, plants de plantes non alimentaires...) (plein champ)	Maladies diverses	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
	Maladies fongiques	Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	
PPAMC Plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (alimentaires et non alimentaires), Épices, Fines herbes, plantes à infusions, Pavot et autres graines oléagineuses (plein champ)	Maladies fongiques	Trt Sem. Plants : Incorporation au substrat	10 g/m ³ de substrat	00	1	3	BBCH 00	Au moment de la préparation du substrat de culture
		Trt Sem. Plants : Pulvérisation du substrat	0,5 g/m ²	00-12	1		BBCH 12	Avant ou après le semis
		Trt Sol : Irrigation	250 g/ha	10-79	2 (min. 7 jours)		3	

(1) Nombre maximal d'applications par culture pour l'ensemble des usages et modes d'application.

(2) Choux verts type non pommés : chou palmier / chou kale lacinato/ chou kale noir, choux de Jersey, choux à grosses côtes, choux cavaliers, choux fourragers, choux verts frisés, choux frisés sibériens, choux moëlliers, feuilles de chou-rave et feuilles de radis ; Choux de Chine : chou marin/ crambe maritime, fanes et collets de navet, komatsuna/ moutarde-épinard, mizuna, moutarde de l'Inde/ moutarde de Chine à feuilles de chou, pakchoï, pakchoï en rosette/ tatsoï/ tai goo choi ; Choux raves.

(3) Épices - graines : anis, carvi noir, cumin noir, fenugrec, graines d'aneth, graines de céleri, graines de coriandre, graines de cumin, graines de fenouil, noix de muscade / fruits et baies : baies de genièvre, cardamome, carvi, grains de poivre (noir, vert et blanc), poivre de la Jamaïque, Poivre de Sichuan, tamarin, vanille / Ecorces : cannelle / Boutons : câpres, clous de girofle / Racines ou rhizomes : curcuma, safran des indes, gingembre, raifort, réglisse / Pistils de fleurs : safran.

(4) Fines herbes : basilic, basilic citron/ basilic d'Amérique, basilic fin vert compact, basilic sacré, coriandre vietnamienne, courgette (fleurs comestibles), feuilles de mélisse, fleurs comestibles (fleur de souci et autres), grandes capucines (feuilles et fleurs comestibles), menthe poivrée, menthes (menthe verte et autres espèces et hybrides du genre Mentha, non désignés par ailleurs), petit calament, céleri (feuilles), angélique (feuilles et tiges), cerfeuil musqué, feuilles d'aneth, feuille de carvi, feuille de coriandre, feuille de fenouil, feuilles de culantro/ coriandre chinoise/ herbe puante, feuilles de fenugrec, feuilles de livèche, oseilles/ patiences, petite pimprenelle/ alchémille, pimprenelle, pimprenelle/grand boucage, rue officinale/ rue des jardins, cerfeuil, ciboulettes, aulx sauvages/ ail des ours, ciboulette chinoise/ ail chinois, estragon, estragon de Russie, herbe citron/ barbon nard, herbe sucrée des Aztèques/ verveine douce, hysope, origan marjolaine, ortie et autres espèces du genre Urtica non désignées par ailleurs, stévia, laurier (feuilles), feuilles de combaya, feuilles de murraya, feuilles de Piper sarmentosum, persil, feuilles de persil à grosses racines, romarin, santoline à feuilles de romarin, santoline verte, sauge, autres espèces et hybrides du genre Salvia non désignées par ailleurs, feuilles de bourrache, immortelle d'Italie, sauge leucantha, sauge trilobée, thym, marjolaine, origan, origan crétois/ marjolaine turque, sarriette citronnée, sarriette des jardins, sarriette des montagnes, serpolet/ thym sauvage, thym citron.

*DAR : Délai avant récolte

MODE D'EMPLOI

ASPERELLO® BIOCONTROL contient des conidies séchées du champignon bénéfique *Trichoderma asperellum*, souche T34.

Le produit doit être appliqué de manière répétitive, tout au long de la vie de la culture pour maintenir le niveau de *Trichoderma* dans le substrat et obtenir un effet optimal, commençant lors de la propagation des plantes (plantules et boutures). L'efficacité peut être améliorée en cas d'incubation de la préparation dans le substrat avant plantation ou semis.

ASPERELLO® BIOCONTROL se développe dans une variété de pH (4-9) et de températures de sol (15-35°C), mais sa température de croissance optimale est 20-30°C. Le produit devient actif lorsque la température du sol est d'au moins 10 °C.

Après l'utilisation d'autres traitements du substrat tels que la stérilisation, la fumigation, la solarisation ou la bio-fumigation, il est recommandé de respecter un délai approprié avant l'utilisation d'ASPERELLO® BIOCONTROL.

MODE D'ACTION

ASPERELLO® BIOCONTROL, utilisé préventivement, protège les cultures contre les agents pathogènes grâce à sa capacité de coloniser le substrat et la zone racinaire des plantes. L'effet suppressif des pathogènes du sol obtenu avec ASPERELLO® BIOCONTROL est à mettre en relation avec la compétition directe pour l'espace et/ou pour les éléments nutritifs, et au parasitisme des champignons pathogènes.

PRÉPARATION ET DOSE D'UTILISATION D'ASPERELLO® BIOCONTROL

ASPERELLO® BIOCONTROL peut être appliqué par incorporation, pulvérisation, par irrigation ou par trempage de racines, bulbes, cormes, tubercules. L'équipement d'application doit être nettoyé en intégralité avant utilisation de sorte qu'il ne reste plus de traces des pesticides utilisés auparavant.

Mettre en suspension la quantité nécessaire d'ASPERELLO® BIOCONTROL dans une petite quantité d'eau et agiter pour obtenir une bonne dispersion du produit. Ajouter cette suspension à la cuve de pulvérisation ou d'irrigation, avec le volume total d'eau nécessaire, en agitant continuellement pour assurer une application homogène du produit. Lorsque ASPERELLO® BIOCONTROL est appliqué via le système d'irrigation, faites en sorte que le produit atteigne les racines en fin de journée et qu'il quitte le système d'irrigation le plus vite possible. Ceci minimalisera le risque de lessivage et aidera à obtenir une bonne installation autour des racines. L'équipement d'application doit être soigneusement nettoyé après utilisation.

1. Incorporation dans le substrat de culture

Appliquer ASPERELLO® BIOCONTROL à la dose de 10 g par m³ de substrat de culture avant le semis, en mélangeant 10 g d'ASPERELLO® BIOCONTROL à 100 l d'eau, et en utilisant 0,1 l de suspension pour 1 l de substrat de culture.

2. Pulvérisation du substrat de culture utilisé pour la propagation

Appliquer ASPERELLO® BIOCONTROL en pulvérisant à la dose de 0,5 g par m² de surface (en assumant une profondeur de 5 cm), en mélangeant 10 g de ASPERELLO® BIOCONTROL à 100 l d'eau et en appliquant 5 l de suspension par m².

Période d'application:

- Cultures sous abri: avant ou juste après le semis, l'enracinement ou le repiquage
- Cultures en plein champ: avant ou après le semis ou au moins une semaine avant plantation

3. Trempage des racines, cormes, bulbes, tubercules (pour les cultures ornementales)

Avant la plantation, nous recommandons un trempage court des racines de boutures, cormes, bulbes ou tubercules dans une suspension contenant 1g d'ASPERELLO® BIOCONTROL par l d'eau ou un trempage long (plusieurs heures à toute une nuit) dans une suspension contenant 0,01 g d'ASPERELLO® Biocontrol® par l d'eau.

4. Irrigation lors de la transplantation et tout au long de la vie de la culture

- Cultures sous abri:

Appliquer le produit par arrosage/via le système d'irrigation (10 g ASPERELLO® BIOCONTROL par m³ de substrat ou 1000 pots (de 1 l); ou 5 g plus 5 g à une semaine d'intervalle), en mélangeant 10 g (ou 5 g + 5 g) ASPERELLO® BIOCONTROL à 100 l d'eau et en appliquant la suspension à raison de 0,1 l suspension par l de substrat. Si possible, répétez à intervalles réguliers comme traitement de suivi, lors d'une situation à risques ou lorsque les plantes sont exposées à un stress.

- Cultures en plein champ:

Appliquer le produit par irrigation localisée le jour de la transplantation à raison de 250 g/ha dans un volume d'eau de 2500 à 10000 l/ha. Répétez le même dosage au moins 1 semaine après la transplantation.

Les produits de désinfection de l'eau peuvent diminuer l'efficacité du produit; contactez votre distributeur pour plus d'informations.

La concentration maximale d'utilisation d'ASPERELLO® BIOCONTROL ne doit pas dépasser 10 g/l eau.

COMPATIBILITÉ

Eviter les mélanges ou les applications proches d'autres produits phytopharmaceutiques, en particulier les fongicides, qui peuvent réduire l'efficacité d'ASPERELLO® BIOCONTROL. Les effets sur l'efficacité d'ASPERELLO® BIOCONTROL d'autres pesticides qui seraient appliqués avant ou après ASPERELLO® BIOCONTROL n'ont pas été complètement établis. Ne pas mélanger non plus avec des produits fertilisants. Contactez votre distributeur pour plus d'informations.

RESTRICTIONS

La sécurité pour la culture traitée avec ASPERELLO® BIOCONTROL a été démontrée sur un nombre limité d'espèces et variétés. Bien que des dommages sur d'autres variétés soient peu probables lors d'une utilisation normale, il est conseillé de tester le produit sur un petit nombre de plantes avant de traiter de grandes surfaces pour la première fois.

L'efficacité d'ASPERELLO® BIOCONTROL a été démontrée dans une gamme de types de substrat à base de tourbe, de fibre de coco, de laine de roche, de perlite et en pleine terre. Il est conseillé de tester le produit avant de l'utiliser à grande échelle s'il est utilisé avec des types de substrat plus inhabituels.

STOCKAGE ET UTILISATION DU PRODUIT

ASPERELLO® BIOCONTROL peut être conservé 2 ans dans un endroit sec et au frais (+4°C), à l'abri du gel dans un local de stockage agréé pour produits phytopharmaceutiques. Conserver le produit uniquement dans l'emballage d'origine, bien fermé, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Vente uniquement autorisée dans l'emballage d'origine intact. Tenir hors de portée des enfants et des personnes non autorisées.

ELIMINATION DU PRODUIT, DE L'EMBALLAGE

Réemploi de l'emballage interdit. Bien vider lors de l'utilisation du produit. Rincer en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve utilisée pour le traitement. Eliminer les emballages vidés et pliés ainsi que les restes de produits non utilisés (qui doivent être conservés dans leur emballage d'origine) via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de déchets dangereux/spéciaux.

CONDITIONS DE LIVRAISON

Les produits que nous fournissons sont de qualité et des études ont montré qu'ils étaient appropriés pour les usages recommandés, conformément à nos instructions d'utilisation. Toutefois, comme leur stockage, manipulation, préparation, mélange, ou les conditions climatiques avant, pendant ou après l'application qui peuvent affecter la performance des produits échappent à notre contrôle, nous déclinons, ainsi que nos revendeurs, toute responsabilité pour les résultats obtenus, les dommages ou blessures quelconques qui pourraient résulter du stockage, du transport, application ou d'un emploi quelconque non recommandé. Pour les denrées issues de cultures protégées avec cette spécialité et destinées à l'exportation, il est de la responsabilité de l'exportateur de s'assurer de la conformité avec la réglementation en vigueur dans le pays importateur

ASPERELLO® BIOCONTROL

Fongicide de biocontrôle

Produit utilisable en agriculture biologique conformément au règlement UE n° 2018/848.



Pour le traitement des trachéomycoses en cultures ornementales (sous abri), des pythiacées en cultures de Solanacées, Cucurbitacées (sous abri) et pour la réduction de *Sclerotinia* spp. sur laitue (en plein champs).

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL

Type de formulation: Poudre mouillable (WP)

Substance active: *Trichoderma asperellum*, souche T34 (12 % p/p (10¹² ufc/kg))

Température de stockage: + 4°C

Numéro de lot/date de fabrication: voir emballage

Lire les instructions ci-jointes avant emploi.

ASPERELLO® BIOCONTROL (N° AMM 2160492)

ASPERELLO® BIOCONTROL est un produit sans classement conformément au Règlement CE n°1272/2008

CONSEILS DE PRUDENCE

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P260	Ne pas respirer les poussières/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte agréé pour les déchets dangereux/ spéciaux

MENTIONS OBLIGATOIRES

- EUH401 Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- Contient du *Trichoderma asperellum*. Peut produire une réaction de sensibilisation.
- Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.
- SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas rejeter les eaux usées des cultures hors sol directement dans les eaux de surface.
- SPe 3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone de 5 mètres par rapport aux points d'eau pour les usages sous abri ouvert au moment du traitement par pulvérisation.
- Peut porter atteinte aux insectes pollinisateurs et à la faune auxiliaire. Éviter toute exposition inutile.

Délai de rentrée en application de l'arrêté du 4 mai 2017: 6 heures en plein champ / 8 heures sous abri.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'URGENCE: Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti-poison le plus proche. Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude, N° Vert : 0 800 887 887 (appel gratuit depuis un poste fixe)

EN CAS DE CONTACT CUTANÉ: enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un spécialiste.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement avec précaution à l'eau pendant 15-20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

EN CAS D'INGESTION: Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre anti-poison.

GENERAL: Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la Fiche de Données de Sécurité.

NOTE POUR LES MEDECINS: Prise en charge: Traitement symptomatique.

Fiche de Données de Sécurité disponible sur : www.biobestgroup.com

RÉEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT

Distribué par:

Biobest France S.A.R.L.

294 rue Roussanne 84100 Orange, France
Tél. 04 32 81 03 96 - Fax. 04 32 81 03 98

Version de l'étiquette: 4.0

Pour plus d'informations:



FRA - 300352



Détenteur de l'AMM:
Biocontrol Technologies S.L.
Avgda. Madrid, 215-217, entresòl dreta A,
08014 Barcelona, Espagne,
Tel: +34-93-4091848 / +34-93-4091849,
www.biocontroltech.com



Brevets: Espagnol: 2 188 385 B1 ; Européen: 1 400 586 B1 ; Etats-Unis: 7 553 657 B2
ASPERELLO® : marque enregistrée de Biobest Group N.V.
Biocontrol Technologies®: marque enregistrée de Biocontrol Technologies, S.L.

**Contenu
500g**